

ELEMENTS DE CONNAISSANCE DES JEUNES ACCUEILLIS

EN 2010

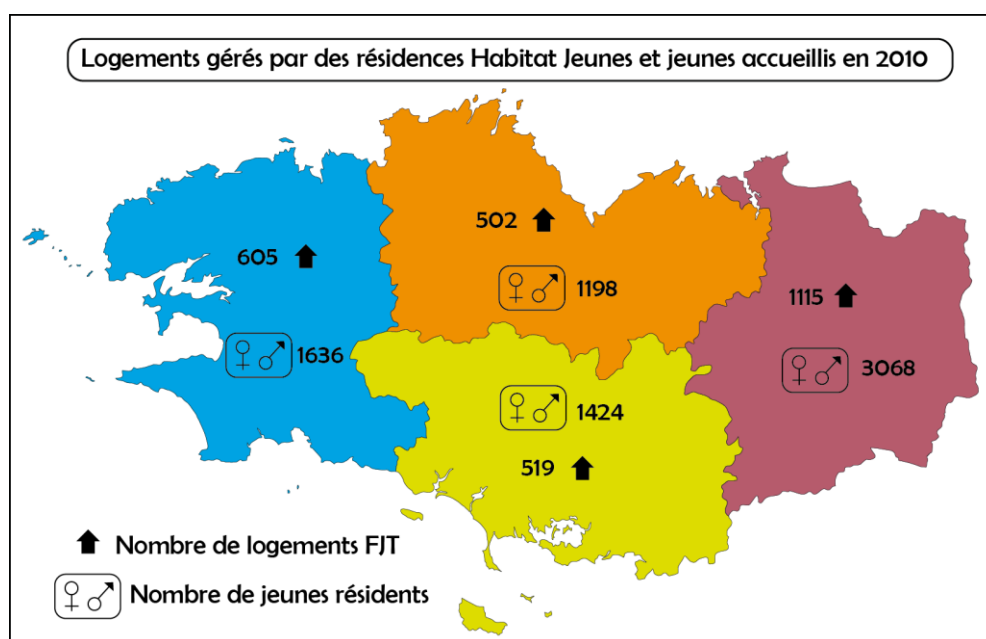
AU SEIN DES RESIDENCES HABITAT JEUNES DE BRETAGNE (FJT)

28 résidences sociales FJT sont implantées en Bretagne auxquelles sont rattachés 28 foyers soleils et antennes. L'ensemble représente **2 741¹ logements FJT pour près de 3 000 places**, occupés en 2010 par **7 326 jeunes**.

Ce document présente les caractéristiques des jeunes qui ont résidé au sein d'une des résidences Habitat Jeunes (FJT) en 2010. Elles sont extraites de la base « observatoire de la population » des dossiers verts UNHAJ complétée chaque année par les adhérents.

Rappelons que les jeunes accueillis et l'offre de logements proposés par les services habitat de notre réseau (Quimper, Saint-Malo, St-Brieuc et Dinan) ne sont pas inclus dans les chiffres présentés, car ils ne sont pas dans la base « observatoire de la population ».

Accroissement du nombre d'occupants pour un seul logement

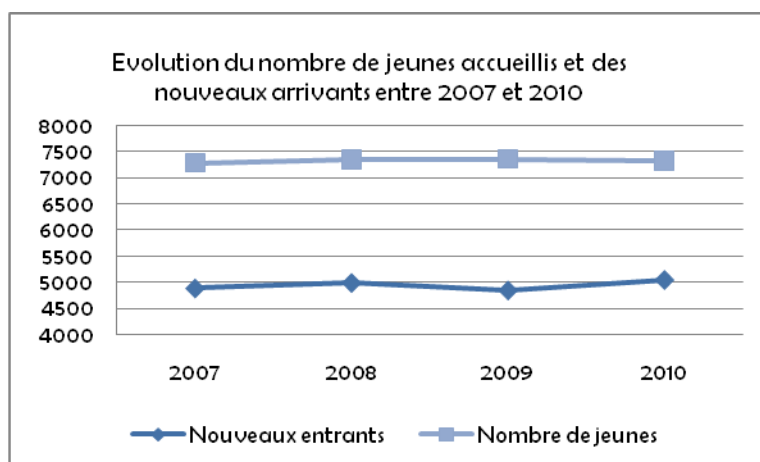


En 2010, les résidents se succèdent davantage au sein d'un même logement : **2,7 occupants pour un logement sur les départements d'Ille et Vilaine, du Finistère et du Morbihan**. Ce chiffre est de 2,4 pour les Côtes d'Armor.

Cette plus forte rotation va de pair avec une augmentation de la fréquentation des résidences Habitat Jeunes et une capacité du parc de logements en légère baisse liée à son amélioration (réhabilitation, projet ANRU....).

Constatons une évolution positive à la fois du nombre de jeunes entrants chaque année dans les résidences (**+162 entre 2007 et 2010**) mais aussi de celle du nombre de jeunes résidents (**+40 entre 2007 et 2010**).

Perspective : au regard de l'extension de l'offre Habitat Jeunes sur le territoire breton pour les années à venir (2011, 2012, 2013) et des besoins en logements temporaires et transitoires des jeunes, ces chiffres poursuivront leur ascension.



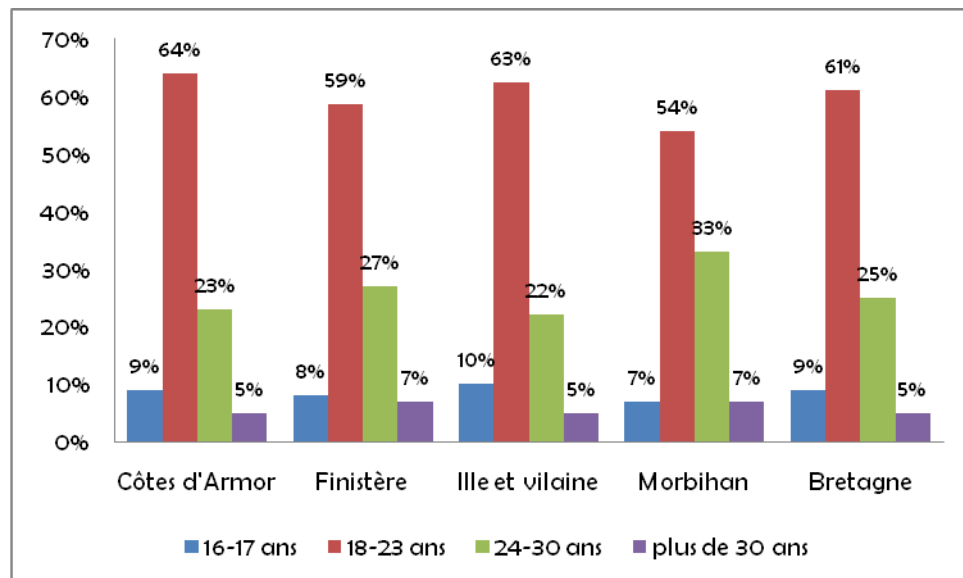
¹ Le nombre de logements est sensiblement moins important en 2010 du fait de travaux de réhabilitation ou de rénovation sur quelques sites (Rennes, Lorient)

LES JEUNES ENTRÉS EN 2010

5 051 nouveaux résidents sont entrés en 2010, base statistique des données suivantes.

Des résidents majoritairement âgés de 18-23 ans

Répartition par âge des résidents



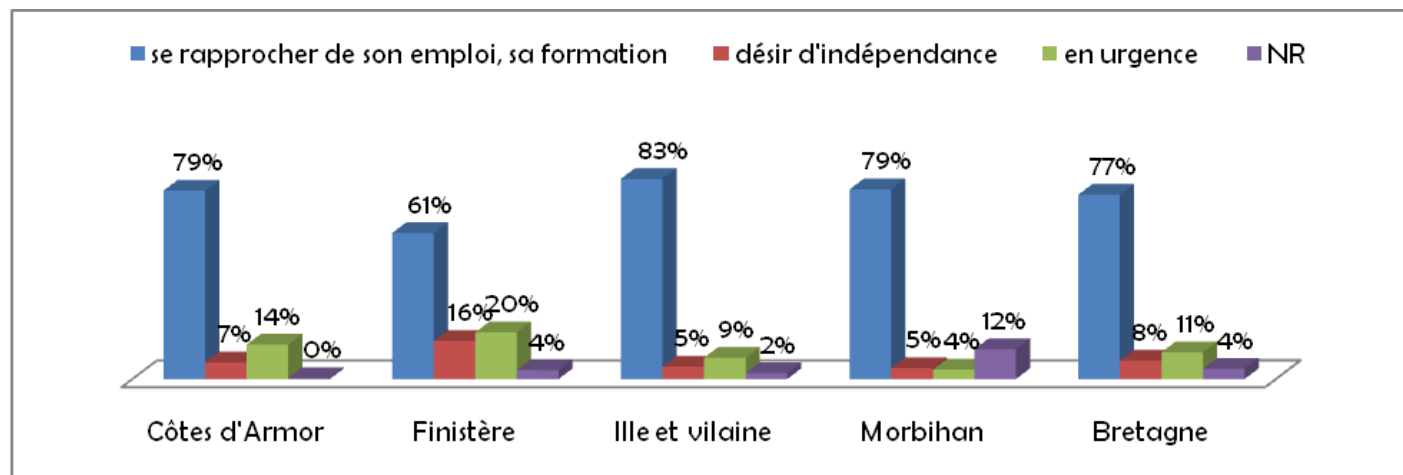
Omniprésence de la classe d'âge des 18 - 23 ans (**61% de la population**) : une dynamique qui se poursuit depuis 2008.

Aucune variation pour les autres classes d'âge n'est à noter par rapport à l'an dernier. La part des plus de 30 ans et celle des mineurs restent marginales dans l'ensemble de la population (**15% des résidents**).

Accéder à un logement pour accompagner la mobilité et le processus d'indépendance

➤ Une réponse à un besoin de mobilité professionnelle

Principaux motifs de recherche d'un logement

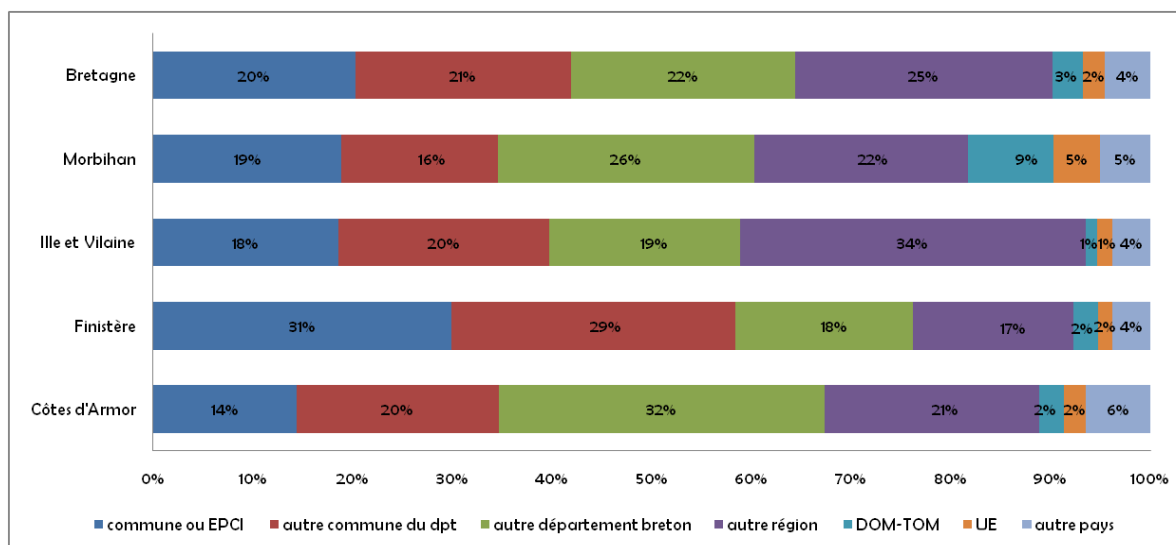


Plus de 3/4 des jeunes entrés dans une résidence Habitat Jeunes recherchaient un logement afin de se rapprocher de son lieu d'emploi ou de celui de sa formation.

Des disparités existent selon des départements. Si en Ille et Vilaine, dans le Morbihan et dans les Côtes d'Armor les résidences Habitat Jeunes sont pour 80% des résidents un outil favorisant leur mobilité pour l'emploi ou la formation. Celles du Finistère, tout en restant principalement des outils de mobilité, ont un rôle plus significatif dans l'accès au logement des jeunes qui recherchent une indépendance résidentielle ou qui recherchent un logement suite à une situation d'urgence.

➤ Une mobilité infrarégionale

Lieux d'origine des résidents



Les jeunes entrant en résidence sont **originaires pour 63% d'entre eux de la région Bretagne**. Un phénomène croissant qui traduit la présence de réponses habitat jeunes sur le territoire et le développement de la région Bretagne dans les domaines de la formation et de l'emploi des jeunes. A contrario, nous constatons une **diminution depuis 2007 de la mobilité interrégionale** (28% en 2007 à 25% en 2010).

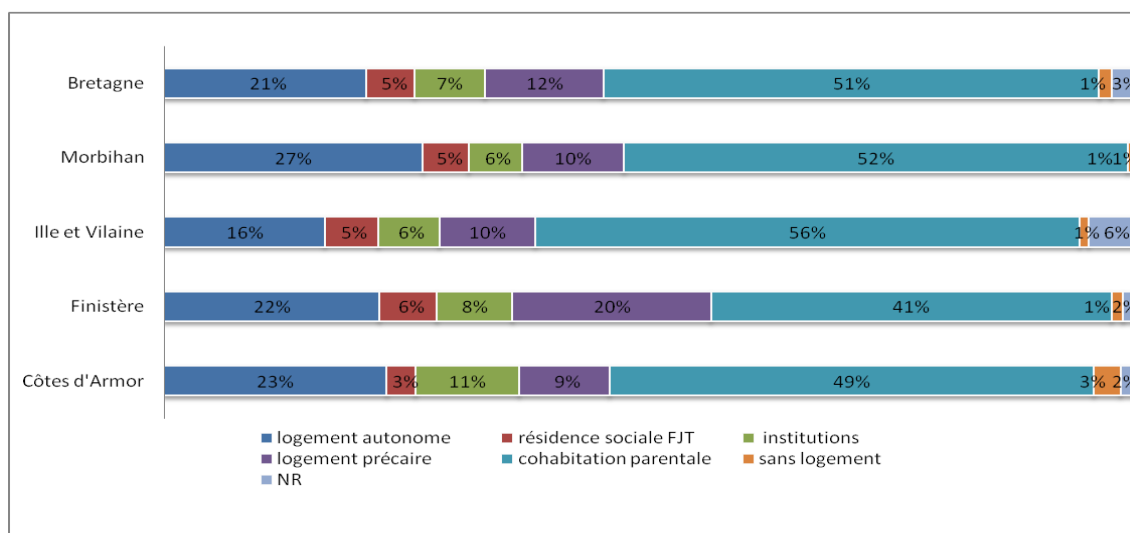
Porte d'entrée de la Bretagne, le département d'Ille et Vilaine et la ville de Rennes concentrent les flux de jeunes provenant d'autres régions administratives. Inversement, plus à l'ouest, ces flux se tarissent au détriment de mouvements intra départementaux (60% des nouveaux résidents sont issus du Finistère).

La mobilité interdépartementale des jeunes en région Bretagne concerne le Morbihan (26% des jeunes issus d'un autre département breton) et les Côtes d'Armor (32% des jeunes issus d'un autre département breton).

Les jeunes originaires d'un autre pays de l'Union Européenne, d'un pays hors UE, des DOM-TOM ne représentent que 9% de l'ensemble des nouveaux entrants. Localement le passage de conventions spécifiques dans l'accueil de jeunes mineurs étrangers, dans celui de jeunes en formation avec un organisme spécifique, explique ces pourcentages au dessus de la moyenne régionale (9% de jeunes issus des DOM-TOM dans le Morbihan).

➤ Un jeune sur deux vivait chez leurs parents avant l'obtention d'un logement en FJT

Lieu d'occupation avant l'arrivée en résidence Habitat Jeunes



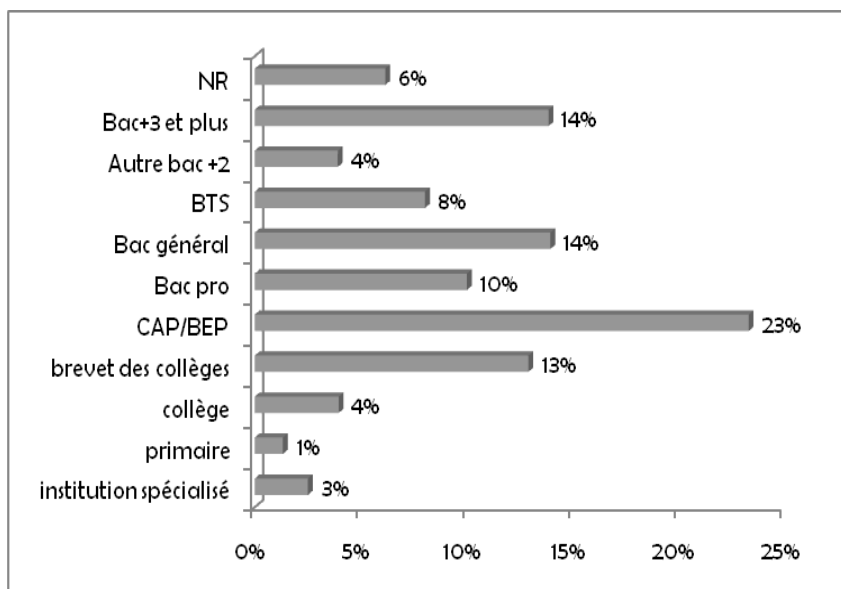
En 2010, 51% des jeunes résidaient au domicile parental avant d'entrer en résidence Habitat Jeunes. Soit une chute de deux points en un an. Des baisses significatives sur trois départements Finistère, Ille et Vilaine et Côtes d'Armor.

Un jeune sur cinq a quitté un logement autonome de droit commun avant de vivre en résidence Habitat Jeunes. La part de jeunes en situation de précarité (loger chez un tiers, hôtel, voiture...) a tendance à augmenter depuis 2006 (10% des jeunes accueillis en 2006, 12% en 2010). Ce taux est de 20% dans le Finistère où les jeunes souvent tardent à décohabiter et rencontrent des difficultés à se stabiliser dans l'emploi.

En Ille et Vilaine, 56% des jeunes sortent du domicile parental avant d'arrivée en foyer, un pourcentage supérieur à la moyenne régionale lié à un accueil tourné vers les jeunes en apprentissage.

Des jeunes en emploi ou en formation aux faibles ressources

➤ Diversité des niveaux de formation



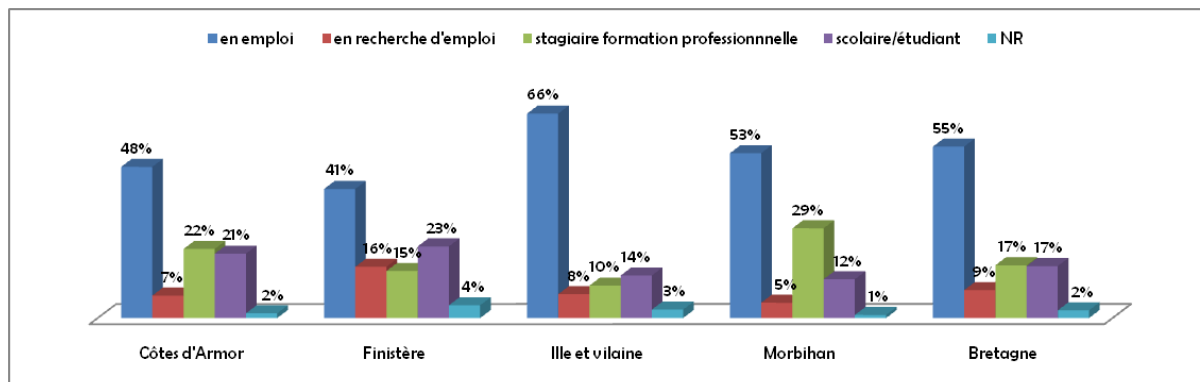
La répartition des jeunes par niveaux de formation, reste sensiblement identique aux années passées.

Des jeunes qui au regard des niveaux de formation des 15-29 ans de Bretagne sont un peu moins diplômés. Un constat qui doit être nuancé par le fait que certains jeunes des résidences sont encore en formation. Ce retard semble se combler pour cette année 2010.

	Niveau supérieur au Bac	Niveau Bac	Niveau CAP/BEP	Niveau inférieur ou égal au BEPC
Résidents FJT	26%	24%	23%	18%
Ensemble des bretons de 15-29 ans (source Insee)	33%	27%	26%	14%

➤ Des jeunes en insertion professionnelle

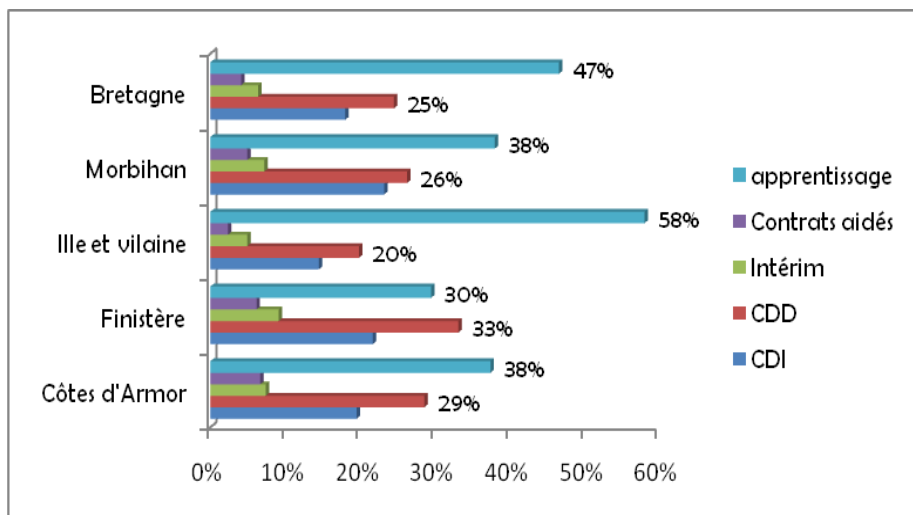
Situation des jeunes



Nous pouvons remarquer que la part des jeunes en recherche d'emploi sur chaque département décroît légèrement après trois années de hausse (8% en 2006 et 2007, 9% en 2008, 10% en 2009 à 9% en 2010). Depuis 2006, la part des étudiants diminue passant de 21% en 2006 à 17% en 2010. **La majorité des jeunes occupent à leur arrivée en résidence Habitat Jeunes une activité salariée.**

Il faut noter que dans les résidences du Finistère, les jeunes en recherche d'emploi sont beaucoup plus représentés que dans les autres départements même si leur proportion est en diminution.

Catégories socioprofessionnelles



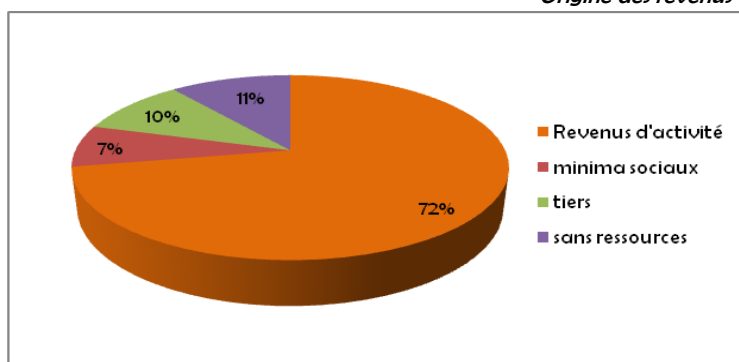
Parmi les jeunes en emploi, **la part des titulaires d'un CDD ou d'un CDI baisse** (20% en 2009, 18% en 2010).

Les résidences de **l'Ille et Vilaine** affichent toujours une **part importante de jeunes en apprentissage** parmi les jeunes en emploi tandis que le phénomène tend à s'homogénéiser dans les mêmes proportions sur les autres départements bretons.

Les résidences Habitat Jeunes jouent un rôle de plus en plus important dans le logement des apprentis. Elles pallient à l'absence d'internat, et elles offrent une solution de logements flexibles en proposant des formules à la semaine.

➤ *Des jeunes aux faibles ressources*

Origine des revenus

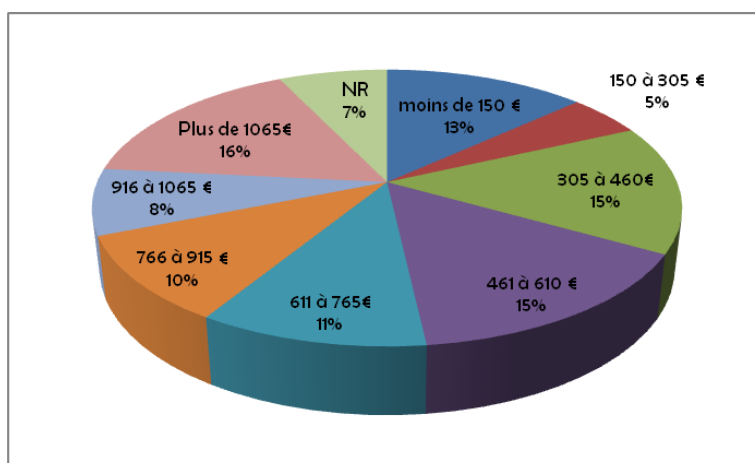


72% des jeunes tirent leurs ressources de leur activité. Un taux qui se maintient à ce niveau depuis 2006.

Ces trois derniers années **la part des jeunes sans ressources augmente** et dépasse la barre des 10%.

Le seuil de pauvreté (au seuil de 60% du niveau de vie médian) est de 954 € en 2009. 13% de la population du pays vivrait en dessous de celui-ci. En résidence Habitat Jeunes, les résidents pour **69% d'entre eux vivent avec moins de 916€ par mois.**

Niveaux de ressources

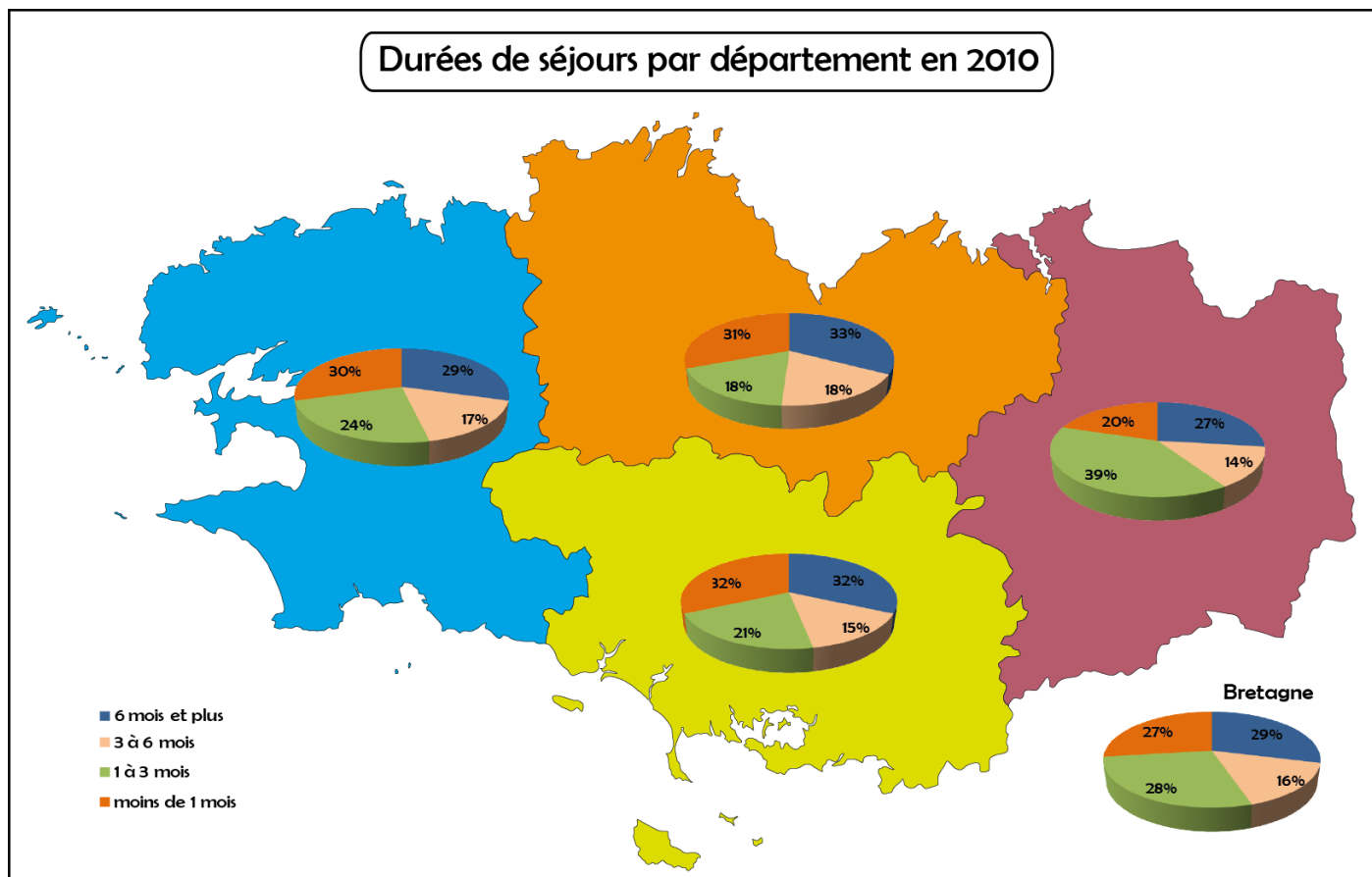


LES JEUNES SORTIS EN 2010

4 581 jeunes ont quitté les résidences habitat jeunes en 2010, base statistique des données suivantes.

Favoriser l'accès à l'autonomie et à l'installation des jeunes sur le territoire

➤ Des temporalités multiples



Parmi les jeunes sortis en 2010, **55% ont séjourné moins de 3 mois dans la résidence (51% en 2009)**. Une augmentation comparée à l'année 2009 due à la croissance de temps d'occupation inférieurs à 1 mois (24% en 2009, 27% en 2010). La part des résidents présents sur des durées de 6 mois et plus connaît une baisse de 5 points par rapport à 2009.

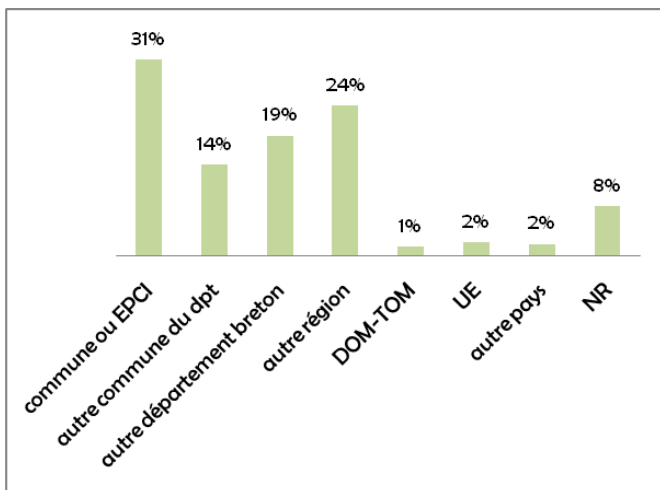
Dans les départements des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan, les situations rencontrées sont sensiblement identiques. Au contraire, les résidences du département d'Ille et Vilaine affichent quelques discordances.

En effet, on note un **taux élevé de durées de séjours allant de 1 à 3 mois (39%)** au détriment des durées de séjours inférieurs à un mois (20%).

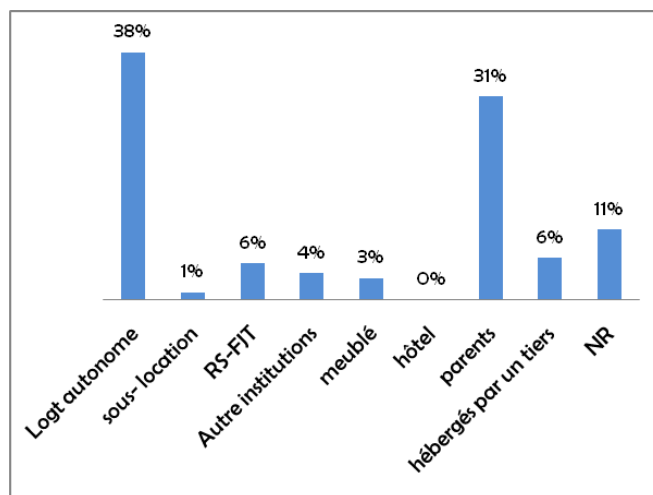
A Rennes, 50% des jeunes résident en foyer pour une durée d'au moins 6 mois. Une réalité corrélée à la situation socioprofessionnelle de ces derniers et à celle du marché du logement d'une grande agglomération.

➤ La réponse « logement » comme processus d'intégration des jeunes

Territoire de destination à la sortie de la résidence



Mode de logement à la sortie de la résidence



Dans les mêmes proportions que les années précédentes, 31% des jeunes qui ont quitté une résidence Habitat Jeunes sont restés habiter sur la commune ou l'EPCI, alors qu'à leur entrée seulement 20% en étaient originaires. **La résidence Habitat Jeunes comme outil d'intégration participe au développement local des territoires.**

Ils sont 38% à accéder à un logement autonome locatif de droit commun.

Pour la plupart, une fois sortis de la résidence Habitat Jeunes, ils quittent la commune ou l'EPCI pour poursuivre leur formation, trouver un emploi pérenne. Leur arrivée en foyer correspond très souvent à une période de formation, d'apprentissage ou d'emploi temporaire (CDD, Interim). Une fois terminée certains trouvent un emploi ou poursuivent leur formation sur un autre territoire, d'autres retournent « chez eux » et souvent au domicile parental le temps de rebondir.

Notons que 6% des jeunes qui partent du FJT soit 274 individus sont logés de manière précaire (chez un tiers, hôtel,...). Ces conditions de mal logement peuvent être dues à l'absence de ressources financières ou au manque de réponses habitat (logement d'urgence, ALT) en adéquation avec la situation de la personne et initiant leur parcours résidentiel.

DANS LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES 16-30 ANS, LES ASSOCIATIONS HABITAT JEUNES DE BRETAGNE (FJT) PARTICIPENT AU PROCESSUS DE SOCIALISATION DES JEUNES PAR L'HABITAT. POUR LES RÉSIDENTS EN MOBILITÉ SOCIALE, GÉOGRAPHIQUE ET/OU PROFESSIONNELLE, L'ENSEMBLE DE L'OFFRE HABITAT JEUNES REPRÉSENTE UNE ÉTAPE DANS LEUR PARCOURS D'AUTONOMISATION.

LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU MOUVEMENT METTENT TOUT EN ŒUVRE POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LA RÉALISATION DE LEUR PROJET DE VIE. LES ACTIONS MENÉES DE FACON INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE DANS LES RÉSIDENCES PERMETTENT AUX JEUNES D'ACQUÉRIR DES SAVOIR-FAIRES ET DES SAVOIR-ÊTRES NÉCESSAIRES AU DÉVELOPPEMENT DE LEUR AUTONOMIE.

